

Par conséquent, le point de vue que l'honorable député souleve est important. Il est important que les divers partis et les diverses minorités canadiennes puissent trouver leur voie au Sénat. Mais ce n'est certainement pas de la façon dont il s'est appliqué à le démontrer que nous arriverons à y réussir, et il devrait plutôt s'employer à convaincre les gouvernements des provinces, en particulier ceux de l'allégeance de son parti, de donner leur accord à la formule du comité spécial qui a été proposée en décembre dernier.

● (1820)

[Traduction]

LES MINES—LA PRODUCTION HOUILLÈRE DE L'OUEST. B)
L'IMPORTATION DE CHARBON AMÉRICAIN

M. Sid Parker (Kootenay-Est-Revelstoke): Le 13 mars dernier, j'ai posé une question au ministre d'État chargé des Mines (M. Rompkey) concernant l'acheminement du charbon de l'ouest du Canada vers les marchés du centre. Pour la gouverne du secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines) (M. Gimaiel), je voudrais exposer la nature de la campagne lancée par le Syndicat international des mineurs unis, campagne qu'appuient votre serviteur et un nombre sans cesse croissant de municipalités.

Cette campagne vise à promouvoir l'utilisation au Canada du charbon de l'Ouest. Le secrétaire parlementaire est peut-être au courant du projet North-East Coal aussi appelé projet Tumbler Ridge ou Quintette. Ce projet porte sur l'exploitation de nouveaux gisements houillers dans le nord-est de la Colombie-Britannique, à Tumbler Ridge, ainsi que l'aménagement des infrastructures nécessaires pour l'acheminer au port de Prince Rupert. Le projet, évalué à quelque 2.5 milliards de dollars, est financé conjointement par le gouvernement fédéral et le gouvernement de la Colombie-Britannique. La rentabilité du projet devait être assurée par des contrats à long terme conclus avec des clients japonais. Le gouvernement Bennett et le gouvernement fédéral ont fourni l'argent nécessaire pour construire un chemin de fer, des installations portuaires et aménager une ville à Tumbler Ridge. Le projet est en voie de réalisation, mais voilà que la demande de charbon a sensiblement diminué. Les besoins des Japonais ayant diminué, ceux-ci ont demandé à rouvrir les contrats à long terme pour réduire le prix et les volumes négociés. Le gouvernement fédéral et celui de la Colombie-Britannique se trouvent pris au piège. Après avoir investi 2.5 milliards de dollars pour la réalisation de ce projet, ils sont maintenant obligés, en réduisant les prix, de subventionner les Japonais pour acheter du charbon canadien, de façon que ne s'écroule pas un mégaprojet dont on avait fait si grand cas.

Pendant ce temps, d'autres mines anciennes comme celle de Elk Valley dans ma circonscription, sont obligées de procéder à des licenciements. Dernièrement, 1,250 mineurs de Sparwood ont été mis à pied pour deux semaines. De même, la Fording Coal, filiale du Canadien Pacifique, vient d'annoncer une fermeture de cinq semaines pour l'été prochain et 1,348 travailleurs seront temporairement mis à pied. Pendant ce temps,

L'ajournement

Quintette Mines qui exploite des gisements dans le nord-est de la Colombie-Britannique fait paraître des offres d'emplois dans le *Evening Telegram* de Saint-Jean de Terre-Neuve.

Étant néo-démocrate, je n'ai aucun mal, du point de vue idéologique, à accepter l'intervention de l'État dans la mise en valeur de nos ressources. Mais pour réaliser le développement économique du Canada, ce gouvernement a trop mis l'accent sur des mégaprojets nécessitant une forte concentration de capitaux. La construction de la mine Quintette montre bien le caractère anti-économique de cette approche. Les banques détiennent l'hypothèque et les intérêts doivent être payés. Quintette va demeurer en exploitation ne serait-ce que pour sauver la face du gouvernement de la Colombie-Britannique et de celui de mon collègue, le secrétaire parlementaire du ministre d'État (Mines). Ainsi le veut la politique bien que cela aille à l'encontre du bon sens économique.

Cependant, j'exhorte le gouvernement fédéral à soutenir la production houillère du sud-est de la Colombie-Britannique avec autant de vigueur qu'il l'a fait pour celle du nord-est de la province. J'aurais une mesure initiale peu coûteuse à lui proposer: qu'il mette sur pied un groupe de travail composé des représentants des provinces productrices et consommatrices de charbon. Ce groupe serait chargé d'étudier l'utilisation de la production canadienne et, plus précisément: a) Ce que les charbons canadien et américain coûtent directement aux consommateurs; b) la différence dans les frais de transport; c) les coûts économiques directs et indirects des pluies acides; d) le coût et les bénéfices qu'une subvention au transport financée à la fois par le gouvernement fédéral, la province productrice et la province consommatrice en vue d'accroître la consommation de charbon canadien représenterait pour l'ensemble de l'économie canadienne; et que ce groupe de travail tienne des audiences publiques et publie un rapport.

L'ouest du Canada produit chaque année environ 40 millions de tonnes de divers types de charbon dont environ 15 millions de tonnes sont exportées et 4.5 millions de tonnes acheminées vers les marchés du centre du pays, les 21.5 millions de tonnes restantes étant consommées par des provinces productrices. En 1982, le Canada a importé pour alimenter les marchés du centre du pays 16,515,114 tonnes de charbon des États-Unis. Cela comprenait 4,446,044 tonnes de charbon métallurgique et 12,069,070 tonnes de charbon thermique. Ce charbon importé revenait en moyenne à \$55.66 la tonne pour le charbon thermique, qui a coûté au total \$671,764,436, et à \$70.78 la tonne pour le charbon métallurgique qui représentait un déboursé total de \$314,690,994. En 1982, les importations de charbon ont coûté au Canada près de un milliard. Le Canada perd ainsi chaque année un milliard qui réduit d'autant sa balance des paiements. A l'heure actuelle, le Canada exporte autant de charbon vers l'étranger qu'il en importe des États-Unis, de sorte que nous aidons simplement les Américains à écouler leur charbon.